



Commune des Avirons

Extrait N° 14 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 11 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

18 AVR. 2014

que la convocation du Conseil a été faite le **3 avril 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **33**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - M. RIVIERE Olivier - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme SILOTIA Natacha - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 14/ Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de La Réunion (SIDELEC)
- Désignation des représentants de la Commune

Par suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner le délégué titulaire de la Commune et son suppléant pour siéger au comité du SIDELEC, organisme qui exerce le pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique sur l'ensemble du territoire pour le compte des collectivités adhérentes.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Hôtel de Ville

Sont candidats :

- **M. BENARD Alex**, pour le poste de délégué **titulaire**
- **M. RIVIERE Raphaël**, pour le poste de délégué **suppléant**

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Mme ABELARD Isabelle et Mme HEBERT Monique ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- Inscrits : 33
- Votants : 33
- Blancs ou nuls : 08
- Suffrages exprimés : 25

Ont obtenu :

- M. BENARD Alex 25 voix
- M. RIVIERE Raphaël 25 voix

En conséquence, **M. BENARD Alex** est désigné **délégué titulaire** pour représenter la Commune au comité du **SIDELEC** et **M. RIVIERE Raphaël** est désigné **délégué suppléant**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

